

Prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire Période 2026 - 2029



Genève - SRED, 2026 - Document 26.029

Les hypothèses retenues dans ce document ont été élaborées à partir d'un projet du SRED discuté, amendé et validé par le groupe de travail lors de la séance du 28 mai 2026.

Composition du groupe de travail

Commune de Chêne-Bourg

M. Jean-Luc Boesiger maire

M. Philippe Moser conseiller administratif

M. Pierre Debieux secrétaire général

Mme Arielle Cusin responsable du service des constructions

Mme Laurence Etienne responsable du service de la cohésion sociale

M. Olivier Walser responsable du service de l'urbanisme et du génie civil

Service d'urbanisme de la Ville de Genève

Mme Florence Lambelet Chéron géographe-urbaniste

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Direction générale de l'enseignement obligatoire

Mme Sabine Fauriel cheffe de service, Organisation et planification

Mme Sofia Cristina Lopes Filipe Catarino Picarra maîtresse adjointe écoles Petit-Senn & Floraire

Service de la recherche en éducation (SRED)

M. Bernard Engel collaborateur scientifique

Source des données

- Fichiers extraits de la base de données de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) pour les enfants de 0-4 ans.
- Données du Département du territoire (DT) concernant les projets de logements recensés par année de mise à disposition probable pour les dix prochaines années, traités selon une méthodologie Ville de Genève, en collaboration avec les spécialistes communaux.
- Données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) concernant les nouvelles constructions de logements réalisées annuellement.
- Fichiers du Service de la recherche en éducation (SRED) élaborés à partir d'extractions annuelles de la base de données scolaires de la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information (DOSI) du DIP.

Sauf indication contraire, toutes les données observées le sont au 31 décembre de l'année concernée.

Crédits

La présente étude a été élaborée en collaboration étroite avec la commune de Chêne-Bourg (élus, cadres et techniciens) et la direction de l'enseignement obligatoire (direction générale, directeurs d'établissement), en partenariat avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, grâce à une méthodologie développée par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'une planification scolaire des besoins de l'enseignement primaire au niveau de l'ensemble des communes de l'agglomération, projet mis sur pied avec la collaboration de l'Association des communes genevoises (2001). Données sources de base ; enfants préscolaires : Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ; élèves : nBDS (DIP) ; logements : commune de Chêne-Bourg et DT. Voir également le site web :

<https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>.

Contacts

Méthodologie, traitement des données et publication : bernard.engel@etat.ge.ch / Tél. 022 546 71 08

Traitement des informations sur les projets de logements : florence.lambelet@geneve.ch / Tél. 022 418 60 40

Traitement spatial des données et production cartographique des aires d'attraction et des projets de logements : sophia.ehrensperger@geneve.ch / Tél. 022 418 60 31

Commune de Chêne-Bourg



STRATEGIE COMMUNALE

Les données concernant les effectifs de l'enseignement primaire indiquent une situation globalement stable, caractérisée par des variations modérées du nombre d'élèves. Cette stabilité résulte d'un équilibre entre, d'une part, des arrivées liées aux mouvements migratoires et aux nouveaux logements, et, d'autre part, un solde naturel négatif, marqué par moins de naissances que de départs en fin de scolarité primaire.

Les projections prévoient une légère augmentation des effectifs à court et moyen terme, sans croissance marquée. Les besoins en classes demeurent donc limités : environ une demi-classe supplémentaire à court terme et quelques classes à plus long terme. Cette évolution reste compatible avec les infrastructures existantes.

Le développement de nouveaux logements constitue néanmoins un facteur à surveiller, dans la mesure où il pourrait entraîner une hausse progressive des effectifs, plus 25 élèves d'ici 2035. Toutefois, cet impact devrait rester étalé dans le temps et sans augmentation rapide. À cet égard, les projections communales présentées lors de la séance conjointe entre les autorités, leurs services et le SRED font état d'environ 645 logements potentiels d'ici 2035. Si ces projets se concrétisent, leur influence sur la demande scolaire sera significative, bien que difficile à quantifier précisément à ce stade.

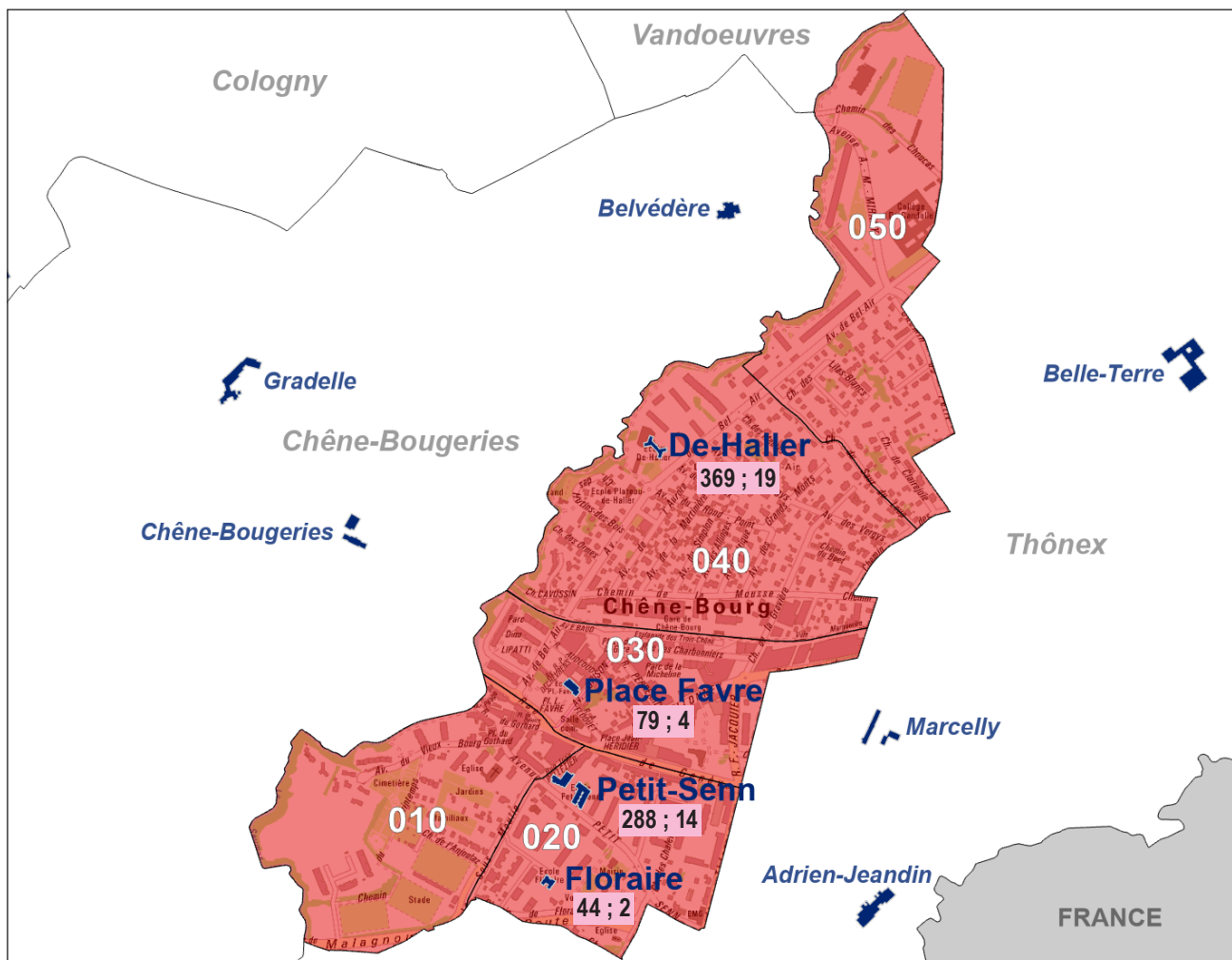
Sur le plan organisationnel, l'ouverture de l'école du Plateau à la rentrée 2026–2027 constituera un élément déterminant pour absorber une partie de l'évolution des effectifs et permettre l'ouverture de classes supplémentaires, dont le nombre reste à définir. Le changement de direction des écoles communales, au 1er août prochain, nécessitera par ailleurs une coordination étroite avec la nouvelle directrice.

Il convient enfin de rappeler que les besoins en locaux scolaires ne dépendent pas uniquement du nombre d'élèves, mais aussi de facteurs tels que la répartition entre les écoles (fratrie, CLI, etc.), l'organisation pédagogique ou les exigences du parascolaire.

En conclusion, la situation actuelle ne justifie pas la construction immédiate de nouveaux bâtiments scolaires. La commune dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour s'adapter, à condition d'assurer un suivi régulier de l'évolution des effectifs et une gestion optimisée des infrastructures existantes.

Écoles

Situation selon l'état au 31.12.2025



Légende :

■ = École primaire

20 ; 1 = Nombre total d'élèves 1P-8P (voir ci-dessous) ; Nombre de classes 1P-8P (enseignement régulier uniquement)

010 = Sous-secteur GIREC

Afin de bénéficier d'un volume de données suffisant pour appliquer des hypothèses prévisionnelles de manière solide, les prévisions sont réalisées pour des ensembles d'écoles, regroupées en secteurs « de prévision ». Ce découpage communal est constitué par regroupement de sous-secteurs GIREC (groupe interdépartemental de représentation cartographique) de domicile des enfants (475 pour l'ensemble du canton) avec les écoles correspondantes. Il est déterminé en fonction de considérations urbanistiques - profils de quartier, voies de communication, projets de construction de logements, etc. - et de préoccupations scolaires - zones de recrutement des écoles (carte scolaire).

Périmètre de l'étude

Pour chaque secteur concerné (commune ou partie de commune, voir ci-dessus), les données présentées dans ce document concernent :

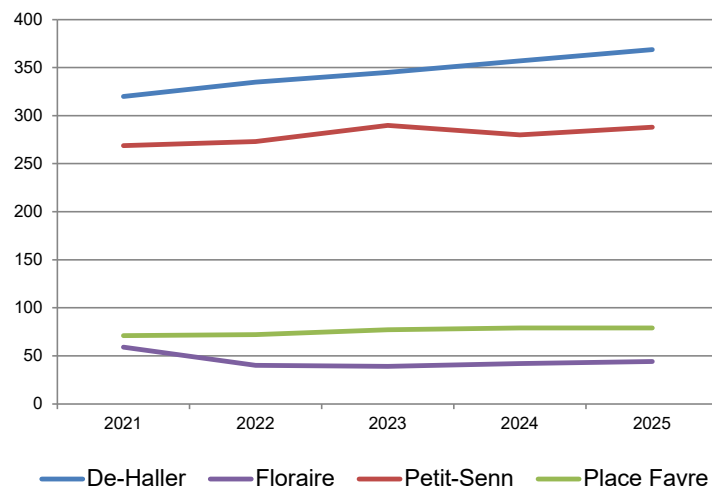
- les enfants de 0 à 4 ans : préscolarité de 0-3 ans et enfants de 4 ans scolarisés (taux de scolarisation public à 4 ans ; sources : base de données OCPM et nBDS)
- les élèves de l'enseignement primaire régulier public, soit les années de scolarité 1^{ère} primaire à 8^{ème} primaire (dites « 1P à 8P »), y compris les élèves de l'enseignement spécialisé qui sont partiellement ou totalement intégrés dans une classe de l'enseignement régulier (double scolarité) ; source : nBDS.

Écoles et secteurs

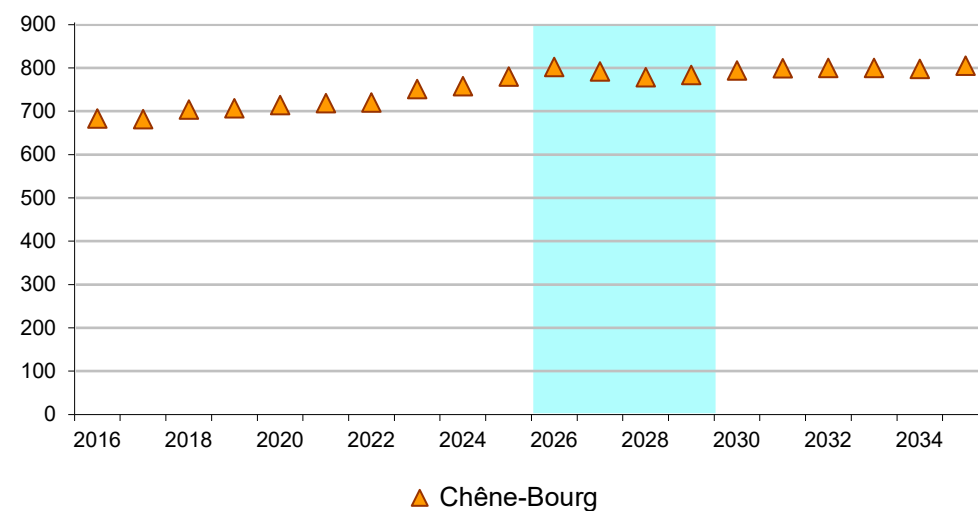
Évolution des effectifs scolarisés

Chêne-Bourg

	2021	2022	2023	2024	2025
De-Haller	320	335	345	357	369
Floraire	59	40	39	42	44
Petit-Senn	269	273	290	280	288
Place Favre	71	72	77	79	79



Effectifs d'élèves scolarisés - Primaire 1 à Primaire 8



Projets de logements

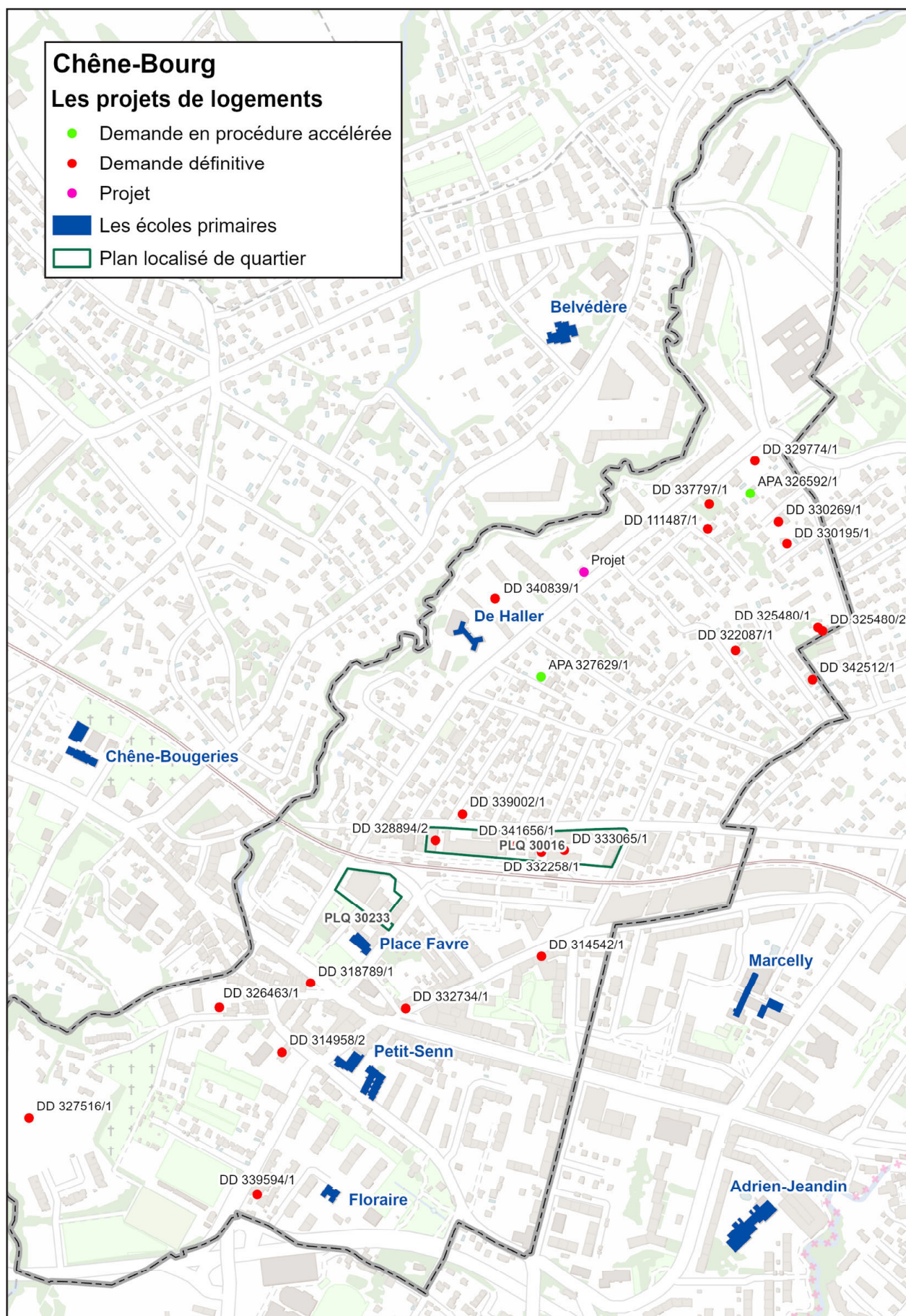
Logements de 4 pièces et plus selon la catégorie

Numéro	Adresse	Description	Nb. log. total	Log. 4p et +	Type de loyer	Statut	Date statut	Mise à dispo.
APA 327'629/1	5, avenue des Ormeaux	construction d'une villa (27.5% HPE), d'un jardin d'hiver et d'un couvert d'entrée	1	1	villa	Chantier	17.03.2024	2026
DD 322'087/1	9C, chemin du Saut-du-Loup	construction de deux habitations mitoyennes (41.6% THPE)	2	2	villa	Chantier	30.09.2024	2026
DD 314'542/1	36, rue Peillonex	surélévation et amélioration de l'enveloppe thermique d'un immeuble de logements	12	6	libre	Chantier	15.05.2023	2026
DD 314'958/2	16, avenue Petit-Senn 6, route de Sous-Moulin	construction d'un immeuble comprenant une salle paroissiale et des logements et deux immeubles de logements avec garages souterrains	45	33	5 HM, 28 libre	Chantier	27.02.2023	2026
DD 332'734/1	3, rue Peillonex	aménagement de 2 appartements dans les combles - construction de balcons	2	2	libre	Chantier	15.09.2025	2026
DD 329'774/1	86, avenue de Bel-Air	construction d'habitats groupés (THPE 31.9%) - garage souterrain et monte-voitures - stationnement extérieur	8	4	villa	Chantier	01.04.2025	2027
DD 325'480/2	73, chemin du Petit-Bel-Air	construction de trois bâtiments d'habitat groupé (46% THPE) avec garage souterrain commun (modif projet initial)	16	13	PPE	Chantier	25.08.2025	2027
DD 328'894/2 PLQ n° 30'016/-	16, chemin de la Mousse	constr. de 2 immeubles de logements avec surfaces commerciales au rez-de-chaussée (actualisation plan financier)	28	28	PPE	Chantier	28.04.2025	2027
DD 330'195/1	37, chemin du Petit-Bel-Air	construction de trois villas contiguës HPE avec couverts à voitures	3	3	villa	Instruction	25.01.2024	2027
DD 330'269/1	25, chemin du Petit-Bel-Air	construction de 4 villas contiguës (44% HPE) - parking - PAC - abattage d'arbres - piscine	4	4	villa	Chantier	09.02.2026	2027
DD 111'487/1	74, avenue de Bel-Air	construction d'un habitat groupé (THPE 29.8 %) - aménagement de places de parking extérieures	6	6	PPE	Accepté Attente MPQ	27.10.2022	2028
APA 326'592/1	82 ABCD, avenue de Bel-Air	construction de 4 villas contiguës (30% THPE) PAC au sous-sol aménagements extérieurs et places de stationnement	4	4	villa	Accepté	19.12.2023	2028
DD 318'789/1	10, rue de Genève	construction d'un immeuble de logements avec surfaces d'activités au r-d-c	8	4	PPE	Prolong. autor.	02.11.2026	2028
DD 326'463/1	16C, avenue du Vieux-Bourg	construction d'un immeuble de logements et de trois habitations à deux logements - parking souterrain avec monte-voitures	9	9	PPE	Accepté	10.05.2023	2028
DD 339'002/1	2, avenue de la Martinière	construction d'une villa (23.7% HPE), stationnement extérieur	1	1	villa	Instruction	27.05.2025	2028
DD 332'258/1 PLQ n° 30'016/-	32A, chemin de la Mousse	construction de 3 immeubles de logements avec garage en sous-sol et surface commerciale - couvert à vélos - stationnement extérieur - déchetterie enterrée - sondes géothermiques	58	47	18 HM, 29 libre	Instruction	26.04.2024	2029
DD 333'065/1 PLQ n° 30'016/-	36A, chemin de la Mousse	construction de deux immeubles de logements avec surfaces de commerciales et parking souterrain	32	30	HM	Instruction	11.06.2024	2029
DD 339'594/1	1B, chemin de Floraire	constr. de 2 ensembles de 2 immeubles de logements, stationnement souterrain, aménagements extérieurs, abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA)	42	30	10 HM, 6 libre, 14 PPE	Instruction	30.06.2025	2029
DD 337'797/1	76A, avenue de Bel-Air	constr. de 3 villas contiguës (29.8% THPE) + couvert à voitures et abris vélos	3	3	villa	Recours	21.03.2025	2029
DD 327'516/1	267A, route de Malagnou	construction de 5 bâtiments d'habitats groupés (60% THPE), parking souterrain	97	92	PPE	Recours	07.07.2023	2030
DD 341'656/1 PLQ n° 30'016/-	30, chemin de la Mousse	construction de deux immeubles de logements avec surfaces d'activités au rez-de-chaussée - parking souterrain	39	22	6 HM, 16 libre	Instruction	10.11.2025	2030
DD 342'512/1	4, chemin de Clairejoie	construction d'un habitat groupé (47.9% THPE), parking souterrain avec monte-voiture	6	5	villa	Instruction	08.12.2025	2030
Projet	55, avenue de Bel-Air	projet de construction de la Fondation pour le logement de la commune	30	24	16 libre, 8 PPE			2032
PLQ n° 30'233-512 (Baud)	avenue Edouard-Baud	projet de logements et d'activités	125	70	23 HM, 47 libre	Accepté	27.08.2025	2032
DD 340'839/1	39D, avenue de Bel-Air	construction de deux immeubles de logements, parking souterrain	45	28	libre	Refusé	09.09.2025	2033
PLQ n° 30'016/- (Mousse)	chemin de la Mousse (solde PLQ à venir)	solde projet de logements et d'activités	50	30	12 HM, 12 libre, 6 PPE	Accepté		2035
TOTAL			676	501				

Abréviations : APA : Autorisation en procédure accélérée / DD : Demande définitive / PLQ : Plan localisé de quartier

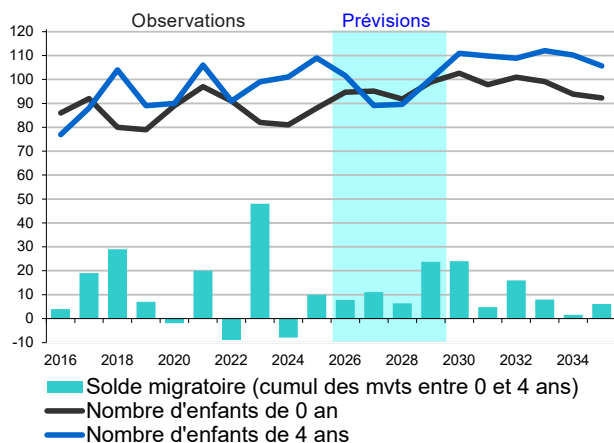
Projets de logements

Logements de 4 pièces et plus

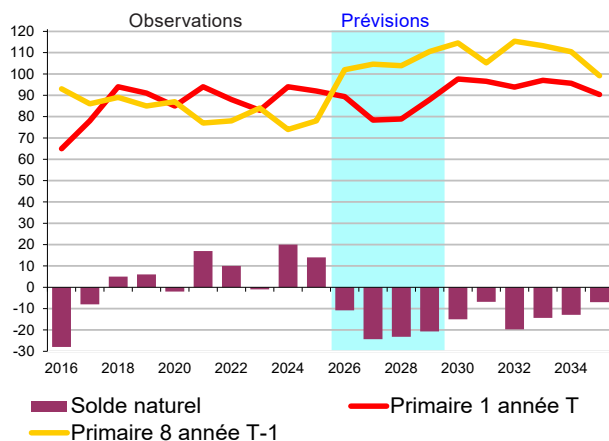


Chêne-Bourg

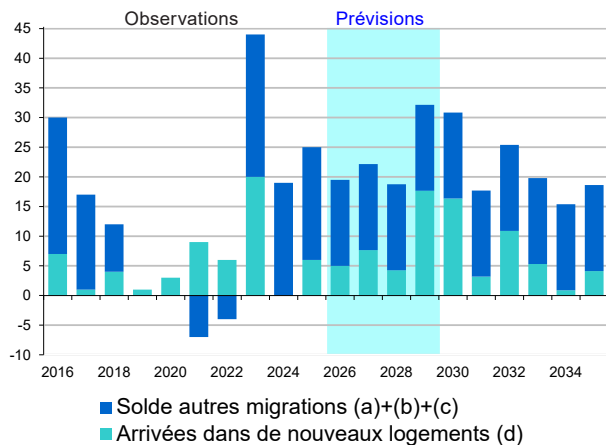
Gr. 1.1 - Enfants de 0 et de 4 ans



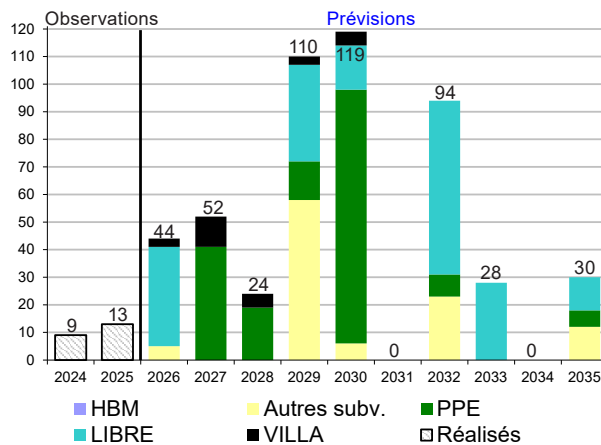
Gr. 1.2 - Solde naturel - Arrivées 1P moins départs 8P



Gr. 1.3 - Soldes migratoires - Élèves 1P à 8P



Gr. 1.4 - Nombre de nouveaux logements



Taux d'emménagement
(voir tableau dernière page)

Tab. 1.1 - Élèves 1P à 8P domiciliés

	Observations				Prévisions				Perspectives					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
SOLDE MIGRATOIRE (1) = (a)+(b)+(c)+(d)	2	44	19	25	19	22	19	32	31	18	25	20	15	19
(a) solde migratoire extérieur canton	24	3	11	11	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
(b) solde migratoire interne au canton	-9	26	15	16	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
(c) départs vers de nouveaux logements	-19	-5	-7	-8	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-10
(d) arrivées dans de nouveaux logements	6	20	0	6	5	8	4	18	16	3	11	5	1	4
AUTRES MOUVEMENTS (spéc. & privé) (2)	-7	-7	0	-4	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
SOLDE NATUREL (+ prim.1 - prim.8) (3)	10	-1	20	14	-11	-24	-23	-21	-15	-7	-20	-14	-13	-7
VARIATION ANNUELLE (4) = (1)+(2)+(3)	5	36	39	35	4	-7	-9	7	11	6	1	1	-2	7

Voir clés de lecture en dernière page.

[illegible]

Chêne-Bourg

Échanges d'élèves entre secteur de domicile et secteur de scolarisation

Tab. 1.5 - Élèves qui **habitent le secteur** selon le secteur où ils sont scolarisés

(1) Domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à :	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2032	2035
Même secteur	660	695	725	760	776	769	760	767	786	792
Thônex 1 - Nord	1	0	9	9	2	2	2	2	2	2
Carouge 1 - Val d'Arve	3	3	3	8	5	5	5	5	5	5
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	3	5	5	2	2	2	2	2	2	2
Chêne-Bougeries 1 - Nord	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1
Chêne-Bougeries 2 - Centre	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
VGE 8 - Pâquis / Sécheron	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Vernier 4 - Aire / Le Lignon	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs	5	7	6	4	4	4	3	3	4	4
TOTAL DOMICILIÉS 1P-8P	677	713	752	787	791	784	776	782	801	807

Tab. 1.6 - Élèves qui sont **scolarisés dans le secteur** selon leur lieu de domicile

(2) Scolarisés à Chêne-Bourg et domiciliés à :	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2032	2035
Même secteur	660	695	725	760	776	769	760	767	786	792
Thônex 1 - Nord	15	11	3	1	1	1	1	1	1	1
Carouge 1 - Val d'Arve	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	3	4	1	0	2	2	2	2	2	2
Chêne-Bougeries 1 - Nord	1	2	1	0	1	1	1	1	1	1
Chêne-Bougeries 2 - Centre	0	1	1	2	1	1	1	1	1	1
VGE 8 - Pâquis / Sécheron	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Vernier 4 - Aire / Le Lignon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres secteurs *	9	12	7	3	8	7	7	7	7	7
Hors canton	31	25	20	14	13	9	5	3	1	0
TOTAL SCOLARISÉS 1P-8P	720	751	758	780	802	792	779	784	800	805

* 2025 : 3 «Autres secteurs» = 2 «Thônex 2 - Sud», 1 «VGE 6 - Grottes / Saint-Gervais»

Tab. 1.7 - **Bilan des échanges** : élèves scolarisés moins élèves domiciliés

(3) = + (2) - (1)	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2032	2035
Bilan des échanges	43	38	6	-7	11	7	3	1	-1	-2
- autres communes	12	13	-14	-21	-2	-2	-2	-2	-2	-2
- hors canton	31	25	20	14	13	9	5	3	1	0

Note

Bilan négatif : le secteur exporte plus d'élèves qu'il n'en accueille dans ses propres écoles.

Bilan positif : le secteur accueille dans ses écoles plus d'élèves qu'il n'en scolarise dans d'autres secteurs ou communes.

Synthèse et commentaire

Évolution future des effectifs

La tendance générale est à une relative stabilité du nombre d'élèves du primaire sur l'ensemble de la période prévisionnelle. Les effectifs devraient connaître des variations modestes, à la hausse ou à la baisse, d'une année à l'autre. En effet, on prévoit des apports migratoires assez importants, mais ceux-ci seraient compensés par un solde naturel systématiquement déficitaire. De plus, le bilan des échanges entre lieu de domicile et lieu de scolarisation est désormais négatif et pourrait le rester.

Hypothèses retenues (modifications apportées aux hypothèses par défaut)

Échanges lieu de domicile / lieu de scolarisation :

- Hypothèses « techniques » destinées à maintenir le niveau observé en 2025 et à neutraliser l'impact d'observations plus élevées les années précédentes :
 - Élèves domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à Ville de Genève 1 (Cité / Eaux-Vives) : stabilisation à 2.
 - Élèves domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à Ville de Genève 2 (Champel / Malagnou) : stabilisation à 0.
 - Élèves domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à Ville de Genève 8 (Pâquis / Sécheron) : stabilisation à 1.
 - Élèves domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à Chêne-Bougeries 3 (Conches) : stabilisation à 0.
- Élèves domiciliés à Chêne-Bourg et scolarisés à Thônex 1 (Nord) : stabilisation à 2.
- Élèves domiciliés à Thônex 1 (Nord) et scolarisés à Chêne-Bourg : stabilisation à 1.
- Élèves domiciliés hors-canton et scolarisés à Chêne-Bourg : diminution progressive selon les nouvelles règles cantonales.

Anticipation des besoins en locaux

Le présent exercice a pour unique objectif la prévision d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire régulier. Bien que proposant une traduction de ces effectifs en nombre de classes théorique, sur la base d'un nombre moyen d'élèves par classe, ce rapport n'émet pas de recommandations en matière de besoins de locaux.

En effet, la seule prévision d'effectifs ne suffit pas à déterminer ces besoins, qui dépendent également d'autres facteurs, tels que la place disponible dans les écoles existantes ou la répartition géographique et par années de scolarité des futurs élèves, mais aussi l'évolution des pratiques pédagogiques, qui peuvent requérir plus ou moins de locaux pour un même nombre d'élèves. Enfin, l'évolution des besoins liés à l'enseignement spécialisé et au parascolaire doit également être prise en compte.

Commune de Chêne-Bourg

CLÉS DE LECTURE

SOLDE MIGRATOIRE

= + ARRIVÉES en 2P-8P (année T)

- DÉPARTS de 1P-7P (à l'issue de T-1)

Déménagements / emménagements de familles en relation avec d'autres cantons et l'étranger, et au sein du canton entre secteurs (quartiers) et communes (tab. 1).

Hypothèses pour l'avenir :

-> migrations avec l'extérieur du canton et internes au canton (parc de logements anciens) :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années) : en l'absence d'éléments spécifiques, assure la cohérence d'ensemble au niveau cantonal ;

-> départs d'anciens logts vers de nouveaux logts (d'autres quartiers et communes) :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années) ;

-> arrivées dans de nouveaux logements

= nombre de logements futurs estimés (graph 4)

X taux d'emménagement

(voir ci-dessous).

IMPACT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Nombre d'arrivées pour 100 nouveaux logements ⁽¹⁾
dit « Taux d'emménagement »

Catégories de logements	Enfants de		Élèves de	
	0 an	1-3 ans	1P	2P-8P
HBM	16	34	10	41
Autres subventionnés (HM, HLM...)	16	24	9	24
Loyer libre	12	13	4	12
PPE	10	14	4	13
Villa	11	20	7	22
Divers sans distinction ⁽²⁾	14	19	6	18
Moyenne pondérée	13	19	6	19

(1) logements de 4 pièces et plus genevois (deux chambres au moins)

(2) catégorie non connue pour la prévision : moyenne «Autres subventionnés» et «Loyer libre»

Estimation basée sur l'analyse de l'occupation des logements construits de 2016 à 2022 (SRED - 2023)

Apports en moyenne cantonale, cumul des arrivées l'année T de mise à disposition des logements et l'année suivante (T+1). Les logements sont pleinement occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition. Au-delà, les seuls apports sont dus à la natalité.

- Les apports d'élèves dépendent de la catégorie de logements.
- Pour cent nouveaux logements, on compte en moyenne un apport de :
 - 25 élèves de l'enseignement primaire public régulier ;
 - 19 enfants de 1-3 ans ;
 - 13 enfants de 0 an.

Ces apports se produisent principalement l'année de mise à disposition, mais aussi l'année qui suit.

- 1'000 nouveaux logements correspondent à un besoin théorique d'environ 12-13 nouvelles classes.

BILAN DES ÉCHANGES

Bilan entre secteurs, du point de vue des échanges entre lieu de domicile et école de scolarisation (tab. x.2, x.5, x.6, x.7) : un bilan négatif signifie que les élèves domiciliés dans le secteur considéré sont plus nombreux à se scolariser dans des écoles d'autres secteurs que ceux qui sont accueillis dans ces mêmes écoles, alors qu'ils sont domiciliés en dehors du secteur ; et inversement lorsque le bilan est positif.

Hypothèses pour l'avenir :

- compte tenu de l'évolution des bassins de recrutement des écoles, et notamment de la politique de gestion intercommunale des échanges d'élèves.

SOLDE NATUREL

= + ARRIVÉES en 1P (année T)

- DÉPARTS de 8P (à l'issue de T-1)

Différence entre le nombre d'arrivées en 1ère prim. et le nombre de départs de 8ème prim. vers le Cycle d'orientation.

Hypothèses pour l'avenir :

- découlent des hypothèses de naissances et de migrations déterminées pour les enfants préscolaires et les élèves. Pour les quatre prochaines années, les arrivées de 1ère prim. sont estimées sur la base :
 - du nombre de naissances enregistrées ;
 - des évolutions migratoires ;
 - du taux de scolarisation public à 4 ans.
 Pour les six années qui suivent, s'y ajoute une projection des naissances, prenant en compte les projets de nouvelles constructions.

AUTRES MOUVEMENTS

Échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé.

Hypothèses pour l'avenir :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années).

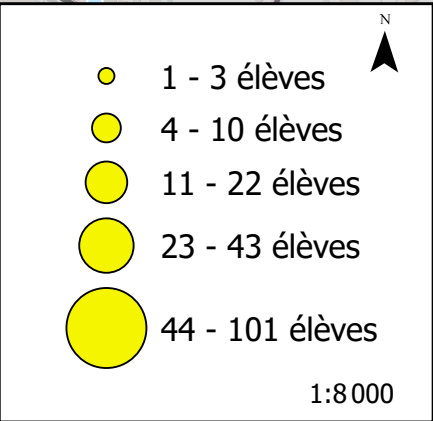
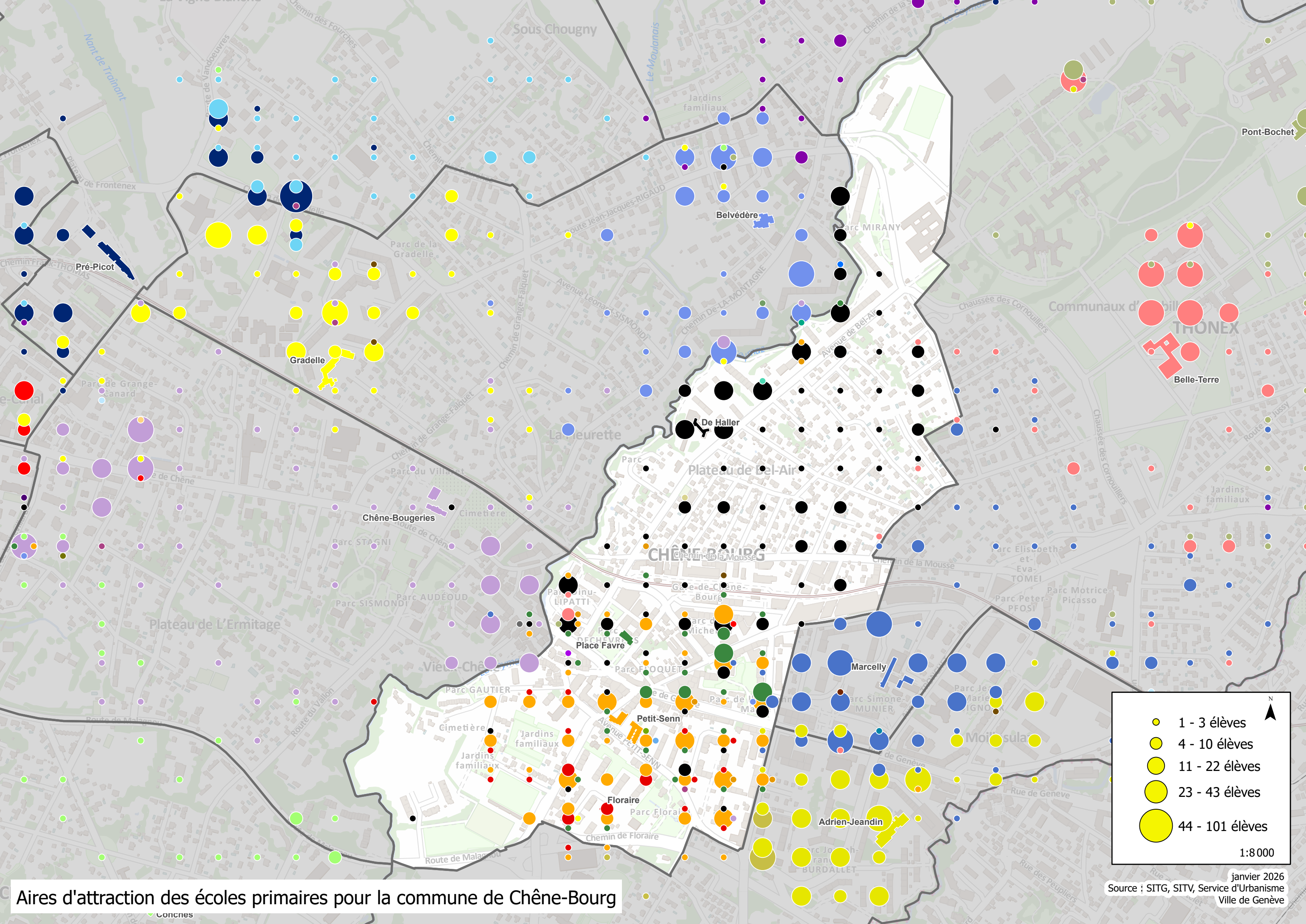
PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Pour les années futures, les arrondis peuvent entraîner des écarts de 1 à 2 unités sur certains totaux.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée s'inspire de la méthode de prévision cantonale dite « des flux », méthode adaptée pour prendre en compte les contraintes liées à un traitement local.

- Les prévisions s'appuient sur une étude de l'évolution récente des paramètres qui influencent la composition des cohortes d'enfants depuis la naissance jusqu'à la sortie du primaire et des perspectives d'avenir envisagées (cf. clés de lecture).
- La qualité des prévisions dépend des hypothèses choisies pour chacun de ces paramètres. Elles peuvent être considérées comme « crédibles » sur un terme de 4 ans ; au-delà il s'agit de la poursuite des tendances observées « toutes choses égales par ailleurs » au moment où elles sont réalisées.
- Ces hypothèses doivent être périodiquement révisées pour tenir compte des nouvelles tendances émergentes et de leur impact sur l'évolution des effectifs d'élèves.
- Ces études sont réalisées en partenariat étroit avec les communes et la direction de l'enseignement obligatoire qui mettent à disposition leurs connaissances fines du terrain, connaissances nécessaires à la formulation des hypothèses prévisionnelles les plus pertinentes.



Aires d'attraction des écoles primaires pour la commune de Chêne-Bourg